



Strasbourg, le 7 avril 2009

CDL-UD(2009)002prog
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

en coopération avec

**LA FACULTE DE DROIT ET LE GROUPE D'EXCELLENCE
"FORMATION DES ORDRES NORMATIFS"
DE L'UNIVERSITE GOETHE, FRANCFORT SUR MAIN, ALLEMAGNE**

et avec

**LE CENTRE D'EXCELLENCE
POUR LES FONDATIONS DU DROIT EUROPEEN
ET LA RECHERCHE POLITIQUE
UNIVERSITE D'HELSINKI, FINLANDE**

**SEMINAIRE UNIDEM
DÉFINITION ET DÉVELOPPEMENT
DES DROITS DE L'HOMME ET SOUVERAINETÉ
POPULAIRE EN EUROPE**

**Université Goethe, Campus Bockenheim,
Mertonstr. 17–23, Bâtiment Principal, Salle de réunion
Francfort sur Main, Allemagne
15 – 16 Mai 2009**

PROJET DE PROGRAMME

Vendredi 15 Mai 2009

09h00-09h30: Enregistrement des participants

09h30-10h00: Discours d'ouverture

- M. Ulfrid Neumann, Doyen de la Faculté de Droit, Université Goethe, Francfort sur Main
- M. Jan Helgesen, Président de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), Professeur, Université d'Oslo
- M. Kaarlo Tuori, Professeur de jurisprudence, Université d'Helsinki, Finlande, Membre de la Commission de Venise, Président du Centre d'Excellence d'Helsinki
- M. Klaus Günther, Représentant du Groupe d'Excellence de Francfort sur Main

10h00-13h00: Première session

Président: M. Ulfrid Neumann, Doyen de la Faculté de Droit, Université Goethe, Francfort sur Main

1. Conférences introductives

10h00-10h30

- Conférence 1.1.: La définition et le développement des droits de l'homme en tant qu'acte d'autodétermination collective

M. Klaus Günther, Professeur de théorie de droit et de droit criminel, Université Goethe, Francfort sur Main

10h30-11h00

- Conférence 1.2.: Existe-t-il un droit de l'homme à la démocratie ?

Mme Samantha Besson, Professeur de droit international public et de droit européen, Université de Fribourg, Suisse

11h00-11h30 Pause-café

11h30-12h00

- Conférence 1.3.: Pourquoi les états démocratiques devraient-ils accepter les conventions internationales des Droits de l'Homme ?

M. Richard Bellamy, Professeur de Sciences politiques et Directeur de l'école d'ordre publique, Université Collège Londres

12h00-13h00 Discussion sur la première session

13h00-14h15 Déjeuner

14h15-18h00: Deuxième session

Président: M. Jan Helgesen, Président de la Commission de Venise, Professeur, Université d'Oslo

2. Procédures souveraines de définition et développement des droits de l'homme

14h15-14h35

- Conférence 2.1.: D'au-dessus ou du bas vers le haut ? La protection des droits de l'homme entre l'interprétation ascendante ou descendante.

M. Sergio Dellavalle, Professeur de théorie général de droit public, Institut Max Planck pour le droit public comparatif et le droit international, Université de Turin

14h35-14h45

- Commentaire 2.1.

M. Tuomas Ojanen, Professeur de droit constitutionnel, Université d'Helsinki

14h45-15h00 Questions

15h00-15h20

- Conférence 2.2.: Les droits de l'homme et les transferts de souveraineté dans l'Union européenne : conséquences pour la définition et le développement des droits de l'homme

Mme Catherine Schneider, Professeur, Centre d'Etudes sur la sécurité internationale et les coopérations européenne, Université Pierre Mendès-France, Faculté de Droit, Saint Martin d'Hères, France

15h20-15h30

- Commentaire 2.2.

M. Christoph Möller, Professeur de droit public, Université Georg-August de Göttingen

15h30-15h45 Questions

15h45-16h15 Pause- café

16h15-16h35

- Conférence 2.3.: Définition et développement des droits de l'homme dans le contexte international et la souveraineté populaire

M. Hauke Brunckhorst, Professeur de Sociologie, Chef d'Etude, Université de Flensburg

16h35-16h45

- Commentaire 2.3

M. Inge Lorange Backer, Professeur, Département de Droit Public et International, Université d'Oslo

16h45-17h00 Questions

17h00-18h00 Conclusions de la première journée

Samedi 16 mai 2009

09h00-13h00: Troisième session

Processus de définition et de développement des droits humains en marge de la souveraineté populaire

Président: M. Armin von Bogdandy, Directeur de l'Institut Max Planck pour le droit public comparatif et le droit international, Heidelberg

9h00-9h20

- Conférence 3.1.: Souveraineté populaire et contrôle judiciaire : diversité des traditions juridiques dans les pays européens et l'exemple de la Finlande

M. Kaarlo Tuori, Professeur de Jurisprudence, Université d'Helsinki, Membre de la Commission de Venise, Président du Centre d'Excellence d'Helsinki

9h20-9h30

- Commentaire 3.1.

M. Richard Clayton, QC, Avocat, Londres, Membre associé du Centre de Droit Public, Université de Cambridge

9h30-9h45 Questions

9h45-10h05

- Conférence 3.2.: Le contrôle judiciaire comme substitut d'instances populaires souveraines non encore constituées.

M. Peter Paczolay, Président de la Cour constitutionnelle d'Hongrie, Membre de la Commission de Venise

10h05-10h15

- Commentaire 3.2.:

Mme Regina Kreide, Professeur, Justus – Liebig, Université de Gießen

10h15-10h30 Questions

10h30-10h50

- Conférence 3.3.: La Souveraineté populaire nationale dans la définition / le développement des droits de l'homme face aux normes internationales

M. Andras Sajo, Juge, Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg, Professeur d'université (en congé), du Centre européen, Budapest

10h50-11h00

- Commentaire 3.3

Mme Jarna Petman, Professeur de Droit international, Université d'Helsinki, Membre du Comité européen de droits sociaux, Conseil de l'Europe, Strasbourg

11h00-11h15 Questions

11h15-11h30 Pause- café

11h30-13h00 Session de clôture

Président: M. Peter Paczolay, Président de la Cour constitutionnelle d'Hongrie, Membre de la Commission de Venise

11h30-12h30 Discussion de clôture

12h30-12h40

- Conclusions par le Rapporteur Général

Mme Gret Haller, Conférencière à l'Université Goethe, Francfort sur Main, ancienne Présidente (Speaker) du Parlement suisse, Membre de la Commission de Venise

12h40-13h00 Discours de clôture

- M. Kaarlo Tuori, Président du Centre d'Excellence de l'Université d'Helsinki
- M. Klaus Günther, Représentant du Groupe d'Excellence de l'Université Goethe
- M. Jan Helgesen, Président de la Commission de Venise
- M. Ulfrid Neumann, Doyen de Faculté de Droit, Université Goethe